Bureau: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 21 JANVIER 1888.

PETITES ANNONCES.

A. B. Philips, notaire, 5 Comt'Place, peut prêter sur hypothèque de $50 à $90,000.
29 déc—6m

PERDU.

PERDU—Au théâtre de l'Opéra français, dimanche 15 janvier, des lorgnettes. Une récompense de $5 sera donnée à la personne qui les rapportera à M. Emile E. Nippert, bureau du directeur de l'Opéra. 21 jan—2f

DEMANDES.

ON demande—Une bonne cuisinière blanche et une jeune fille pour le ménage. S'adresser aux Nos 8 et 10 Royale. 21 jan—2f

UN couple désire avoir une pension dans une famille privée créole ou française, à proximité de la cathédrale. S'adresser à la lettre C au bureau de l'Abeille. 19jan—19 21 22

ON demande une femme de chambre, moyen âge, parlant anglais et français. Bonne référence. Hôtel de la Louisiane, 107 Douane. 15 jan—

BON. E cuisinière—S'adresser 345 rue Dumaine, près Prieur. Inutile de se présenter sans recommandations pour compétence et caractère. 15 janv—

DEMANDE — Une jeune Française ou Créole honnête trouvera à se placer avantageusement pour la campagne. S'adresser à la pension F. Duffard, rue Madison. 14jan—5f

DEMANDES D'EMPLOI.

UN Professeur, nouvellement arrivé et n'ayant pas d'occupation, offre ses services en cette qualité à une famille ou à une institution en ville ou à la campagne. Il enseigne le français, l'anglais, l'espagnol, etc. Il ne demande pour toute rémunération que le logement et la table. S'adresser par lettre aux initiales G. O., bureau de l'Abeille. 20 déc—

A VENDRE.

A VENDRE—Pour cause de départ. La grocerie avec buvette, si bien connue et fort bien achalandée, avec tout son contenu, de M. J. P. Larroudé coin des rues Bourgogne et Kerlerec. S'adresser sur les lieux. 21 janv—21 22 24

A VENDRE—Chance magnifique. La grocerie avec buvette, si bien connue et donnant de beaux profits, avec tout le contenu, au coin des rues Craps et Bagatelle, est en vente pour cause de décès du propriétaire. Possession immédiate. S'adresser au No. 42 rue Peydras. 18 janv—5f

A Vendre.—Une pension faisant bonnes affaires, et située dans un quartier central pour cause de départ. S'adresser J'—Abeille. 11 janv—1mm

A VENDRE—Beaux terrains pour bâtir, 60 sur 120 pieds, dans la ville d'Abita Springs, 2 1/2 heures de la Nouvelle-Orléans par chemin de fer. Bureau 122 rue Commune. 1er déc—

AVIS AUX CRÉANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Bernard F. Markey vs ses créanciers—No 23,057—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Bernard F. Markey soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire en cette ville, SAMEDI, le 25ème jour de février, 1888, à 11 h. a. m., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, pour nommer un syndic, et voter sur toutes autres affaires qui pourraient se présenter devant eux et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que E. E. Moïse, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 17 janvier 1888.
N. H. RIGHTOR, Juge.
(Signé)
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
18janv—18—3 25 fév.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—J. B. Junqua vs. ses créanciers—No. 20.554 Division B—Ordre de Cour—Que la pétition supplémentaire soit enregistrée avec les tableaux annexés, qu'une cession des biens du pétitionnaire John B. Junqua, soit acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant E. A. Peyroux, notaire en cette ville, le MERCREDI, 1er jour de février 1888, à 11 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, et d'élire un syndic, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et la propriété du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Joseph Lombard, Esq., notaire, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle Orléans, 27 décembre 1887.
(Signé) A. L. TISSOT,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour, division B, maintenant absent en congé.
Pour copie conforme:
Jas. D. RANKIN, Député-Greffier.
30déc—3f au 1er fév

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—Je certifie par ceci que le 28me jour de novembre 1887 un jugement a été rendu par cette cour dans l'affaire suivante, conçue en termes et chiffres suivants:
Emma Friedlander vs Ferdinand Beer, son mari. No 22,101—Division C.
Sur motion de W. O. Hart, Esq., avocat de la plaignante, et sur production à la Cour des preuves à l'appui de la demande de la plaignante, la loi et les évidences étant en faveur de la plaignante—
Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré dans cette affaire le 3 novembre 1887, soit confirmé et, conséquemment qu'il y ait jugement en faveur de la plaignante Mme Emma Friedlander et contre le défendeur Ferdinand Beer, son mari, décrétant une séparation des propriétés existant entre eux et autorisant la dite plaignante d'assumer le contrôle et l'administration de sa propriété paraphernale et d'engager des affaires pour son propre compte et profit; les frais devant être payés par le défendeur.
Jugement rendu le 28 novembre 1887.
Jugement signé le 2 décembre 1887.
(Signé:) A. MONROE, Juge.
En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et fixé le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce sixième jour de décembre en l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-sept.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
9 déc—

PAR LE CONSTABLE.

J. C. Meyers contre Veuve M. F. Gérard.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans.—Nos 9,835 et 9,836.—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt No 90 Passage de la Bourse, entre Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI 28 janvier 1888, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau, saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
17 janv—17,24,28

Finley & Grant contre M. Grandman.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans—No 10,069.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt No 90 Passage de la Bourse, entre Conti et Bienville dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI 24 janvier 1888, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau, saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
ALFRED BARNES.
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
9 jan—13 24

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

M. J. Zunts vs. Céleste Lefèvre, veuve de Charles Chartier et E. L. Chartier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,813—En vertu d'un writ de saisi et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St. Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 4 février, 1888, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:
1o Ce certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot numéro onze dans l'îlet numéro 388, borné par les rues Marais, Union, Français et St. Claude, mesurant trente-deux pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de soixante-quatre pieds.
2o Et un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot numéro douze, dans l'îlet numéro 388, borné par les rues Français, Marais, Union et St. Claude, mesurant trente-deux pieds de face à la rue Français sur une profondeur de quatre-vingt-seize pieds, formant l'encoignure des rues Français et Marais.
Acquis par la défenderesse de Jos. Schemel, conformément à un acte passé pardevant John R. Legier, notaire, en date du 11 septembre 1886.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30déc—30—3,10,17,24,31 janv—4fév.

Bureaux des percepteurs de taxes d'État, paroisse d'Orléans.

Nouvelle-Orléans, 18 octobre 1887.

Avis aux acheteurs de propriété sous l'acte No 82 de 1884 et aux personnes dont les propriétés ont été vendues à l'État pour taxes non payées de 1880 et les années subséquentes:
Attendu qu'un grand nombre de personnes qui ont acquis des propriétés sous l'Acte No 82 de 1884, ayant assumé et promis de payer les taxes, frais, etc., dus sur les dites propriétés pour 1880 et les années subséquentes, et ne s'étant pas conformées aux conditions de la vente, et que la même propriété ayant été vendue à l'État pour les taxes non payées de 1880 et les années subséquentes, et comme le délai dans lequel les dites paiements pourront être faits et la propriété rachetée expirera bientôt, avis est par le présent donné aux acquéreurs sous le dit acte et à toutes les autres personnes dont la propriété a été vendue à l'État pour les taxes de 1880 et les années subséquentes, qu'à moins que les dites taxes, etc., ne soient payées dans les trente jours qui suivront cette date, il sera procédé à la vente et en ce qui est de rachat de la propriété ... conformément aux instructions reçues de l'Auditeur des Comptes Publics, ... les revenus seront ... et versés dans la Trésorerie de l'État.
JAMES D. HOUSTON,
Percepteur de taxes d'État, District ...
CHAS. CAVANAC,
Percepteur de taxes d'État, District ..., No 277 rue Canal.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN DEMI-MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

Ses Grands Tirages à Numéro Simple auront lieu tous les mois, et **ses Grands Tirages Trimestriels ont lieu en Mars, Juin, Septembre et Décembre.**

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, à plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

[signatures]

COMMISSAIRES.

Grand Tirage à Numéro Simple,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLÉANS,

MARDI, 7 FEVRIER 1888.

GROS LOT:

$150,000

AVIS.—Billets $10 seulement

DEMI-BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de $150,000..		$150,000
1 .. .. de	50,000..	50,000
1 Lot de	20,000..	20,000
2 Lots de	10,000..	20,000
4 Lots de	5,000..	20,000
20 Lots de	1,000..	20,000
50 Lots de	500..	25,000
100 Lots de	300..	30,000
200 Lots de	200..	40,000
500 Lots de	100..	50,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100 Lots d'approximation	$300..	$30,000
100 ..	200..	20,000
100 ..	100..	10,000
1000 .. de terminaison	50..	50,000
2,179 Lots s'élevant à		$535,000

Pour les CLUBS ou toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la Signature lisible. On assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, en change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais). Adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à la New Orleans National Bank, New Orléans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution desdits lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tire un lot.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons et des plans anonymes.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de Groceries, Vins, Liqueurs, meubles, installations, etc., etc.

Henry Black vs. M. E. Dolhonde.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,023—En vertu d'un ordre de vente, daté du 20 janvier 1888, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 25 janvier 1888, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
A mon entrepôt, rue St. Anne, entre Royale et Chartres—
1o Un grand assortiment de groceries pour famille et de choix, vins, whiskies, liqueurs, cordiaux, etc.—Aussi:
2o Un lot de meubles de maison, installations, effets mobiliers, divers, etc., le tout d'après un inventaire enregistré dans mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
21janv—21 22 23 24 25.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Faïence,—Verrerie,—Vitrines,—Voiture pour enfant,—Divers, etc.

Couvent des Ursulines vs. Levy et Vairin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 23,013—En vertu d'un ordre de vente daté du 20 janvier 1888, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 26 janvier 1888, à 10 heures et demie A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
1o **Au local No 299 rue Decatur,**—Un grand assortiment de Faïence et Verrerie, Ferblanterie, Lampes, Vitrines, Voitures d'enfant, Wagons pour enfant, Vélocipèdes, Poupées, Portraits, Paniers et un fort lot de Jouets, etc. Aussi un lot d'étagères, ustensiles de cuisine, etc., le tout d'après un inventaire enregistré.
2o Et immédiatement après, la vente sera continuée au No 295 rue Decatur, contenant le même genre de marchandises, etc.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
21jan—21,22,23,24,25,26.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Kate P. M. Jourdan vs. Lee Blessing et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,829—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et la Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 21 février 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet borné par les rues Septième, Harmony, St-Denis et St-Patrick, mesurant vingt-neuf pieds de face à la rue St-Denis sur une profondeur et face à la rue Harmony de cent cinquante pieds dix pouces et cent cinquante pieds sur l'autre côté, onze pieds six lignes dans le fond.
Le tout conformément à un plan annexé à un acte plus haut mentionné.
Acquis de la succession J. H. Rothhand, conformément à un acte passé pardevant Omer Villeré, notaire, le 23 avril 1885.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19jan—19 26 fév 2 9 16 21

ANNONCES JUDICIAIRES.

Nicholas Connell vs veuve et héritiers de Henry C. Weymouth.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 6,231.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et la Commercial place dans le Premier District de cette ville le SAMEDI 18 février 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de terre situé dans l'ancienne ville de Carrollton, actuellement le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme îlet 79 "A" sur un plan dressé par Henry A. Boudousquié le 6 avril 1871 et déposé comme plan H au bureau de Theo Guyol, notaire public, et mesure trois cents pieds de face aux rues du Canal ou l'Avenue Carrollton et la rue Dublin, trois cent vingt-cinq pieds de face aux rues Sixième et Septième.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
18 jan—25—1, 8, 15, 18 fév.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Groceries, Groceries, Groceries. Installation, Wagon, etc. Vins, Liqueurs, etc.

C. Doyle & Co. vs D. C. Murphy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,982—En vertu d'un ordre de vente en date du 16 janvier 1888, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 21 janvier 1888, à 10 heures et demie A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir:
1o Au local No 222 rue Poydras, tout le contenu de la grocerie du dit local, consistant d'un grand lot assorti de groceries fines et de choix, vins, liqueurs, whiskey, etc., aussi les installations du dit magasin, le tout conformément à un inventaire déposé en mon bureau.
Aussi un wagon pour grocerie, et harnais.
2o Et immédiatement après, le contenu et marchandises, etc., du "Coffee Stand" dans le marché Poydras, conformément à un inventaire en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
17 jan—17 au 21 inc.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Guillaume Mothe vs Toby Washington

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 20,527—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 18 février 1888, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro six dans l'îlet numéro vingt-quatre, borné par les rues Congress, Elmire, Girod et Urquhart; le dit lot mesure trente-et un pieds de face à la rue Congress sur une profondeur de quatre-vingt-quinze pieds, le tout conformément à un plan dressé par Voiquin déposé comme numéro vingt-six dans le livre des plans numéro deux, à l'étude de Joseph Cuvillier, notaire, étant la même propriété que le défendeur a acquis de Albert Bell, conformément à un acte passé pardevant Henry E. Ker, notaire, en date du 10 mars 1886.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17jan—17, 24, 31—fév 7, 14, 18.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Jules Victor.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 21,134—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Gabriel Villeré, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
20janv—20, 25, 29.

Succession de David Douglas.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 21 414—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Gabriel Villeré, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
19 janv.—19 24 28.

E. A. Bernard vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 22,251—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Henry German syndic des créanciers de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
18 jan—18 22 27

Succession de Adèle Exnicios, femme décédée de Thomas A. Stevens.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,039—Division E.—Attendu que Thomas A. Stevens a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Adèle Exnicios, femme de Thomas A. Stevens, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
17 jan—17 21 26

Succession de Julia A. Kirk.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 23,026—Division E.—Attendu que George H. Kirk a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Julia A. Kirk, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
14 jan—14 18 22

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Mme Catherine Potthoff vs. ses créanciers—No 22,975—Ordre de Cour — Qu'une réunion des créanciers de Mme Catherine Potthoff soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, notaire, en cette ville, commençant le 14 février 1888, à 11 heures a. m., pour voter sur son application pour un répit de un, deux et trois ans, pour payer ses dettes en versements égaux et sans intérêt; que H. H. Bryan, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de la dite Mme Potthoff et dans l'intervalle et jusqu'à de nouveaux ordres de cette cour, que toutes procédures contre la personne et les biens de la dite Mme Potthoff soient suspendues.
Nlle-Orléans, 7 janvier 1888,
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
10 janv—3f au 14 fév

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. V. GOURDAIN.

Groceries—Comptes ouverts—Bail Vente de syndic.

Louis Carrère vs ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E—No 22,791.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur—Bureau No 79 rue Bienville.—Le MARDI, 24 janvier 1888 à 10 1/2 A. M., coin des rues Bourbon et Hôpital, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 11 janvier 1888, il sera vendu à l'encan pour le compte de la dite insolvabilité:

GROCERIES. Le contenu de la grocerie située au dit endroit.

Aussi le terme non expiré du bail du dit local et les comptes ouverts. Le tout d'après un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant avant livraison.
14 janv—14 21 24.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Théodore Paderas et al. vs. H. August Nikoll et al.

Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 22,478.

Vente pour effectuer un partage parmi les héritiers.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureau, No 79 rue Bienville.—SAMEDI, 28 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Commercial Place et la rue Gravier, en vertu d'un jugement de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 19 décembre 1887, et signé le 24 décembre 1887, il sera vendu à l'encan la propriété décrite ci-après, à savoir:
Un lot de terre dans le faubourg Tremé, dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 79, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Ste-Anne, Johnson et Galvez, sur un plan dressé par L. Bringier, daté le 26 juillet 1836 et déposé au bureau de Louis Férand, ex-notaire en cette ville, et formant le coin des rues Dumaine et Johnson, et mesurant, mesure française, 30 pieds de face à la rue Dumaine sur 90 pieds de profondeur et face à la rue Johnson et 30 pieds de large au fond. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Conditions—Une moitié comptant et la balance à un an, représentée par des billets garantis par lien de vendeur et hypothèque, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à paiement, divisés en coupons conformément aux intérêts des parties, ensemble avec toutes les clauses de garantie usuelles.
L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1888, au dessus du prix d'adjudication, et fera un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux, sur le montant de l'adjudication.
Acte de vente pardevant Marcel T. Ducros, notaire, aux frais de l'acquéreur.
29déc—29 31 jan7 14 21 28

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Excellents placements d'argent, aux conditions les plus libérales: un tiers ou plus comptant.

Maisons de résidence et magasins de valeur dans le premier district.

La maison de résidence en briques à deux étages No 165 rue Foucher, aujourd'hui Constance.

Le terrain de valeur avec les bâtisses continues à la propriété précédemment citée.

Le magasin en briques à trois étages, No 236 rue Tchoupitoulas.

Le magasin de valeur à trois étages en briques, No 242 rue Tchoupitoulas.

La propriété de valeur (entrepôt) Nos 70 et 72 rue Delord.

Les bâtisses et le terrain de valeur, attenants à l'entrepôt.

La maison de valeur à trois corps de logis Nos 236 et 238 rue Magazine, vis-à-vis la nouvelle brasserie.

Succession de J. S. Aitkens et de Mme Catherine Aitkens, sa femme.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossiers Nos 5.417 et 21.375.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, crieur. Bureau No. 9 rue Carondelet—SAMEDI, 11 février 1888, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St. Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale en vertu de divers arrêts de l'honorable Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de J. S. Aitkens, signé par l'honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans, Division A daté du 12 décembre 1887, dossier No 21.375 et l'autre dans l'affaire de la succession de Mme Catherine Aitkens, épouse de J. S. Aitkens, signé par l'honorable F. A. Monroe, juge de la susdite cour, division C, daté du 6 janvier 1888 dossier No 5417 pour le compte des successions de J. S. Aitkens, et de Catherine Aitkens, sa femme, à l'encan il sera vendu:
1o Deux terrains de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville, dans le carré borné par les rues Magazine, Foucher, Delord et Poeyfarré, et désignés, par les Nos 15 et 16 sur un plan de G. T. Dunbar, voyer, le 12 novembre 1846 et déposé, comme plan No 46 dans le livre des plans No 2, en l'étude de William Christy, ancien notaire en cette ville, pour référence. Les dits terrains se touchent et mesurent chacun 24 pieds 3 pouces et 6 lignes de façade rue Foucher sur 113 pieds 2 pouces de profondeur, entre lignes parallèles et sont bornés à l'arrière par une allée de 11 pieds 11 pouces de largeur, dont il est fait l'usage en commun avec d'autres terrains, ainsi que le porte le dit plan, toutes mesures américaines.
Les améliorations consistent en une maison de résidence en briques, à deux étages, portant le No 165 de la rue Foucher, aujourd'hui la rue Constance, aussi, de hangars et de bâtisses de dépendances.
2o Un terrain de valeur avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, carré borné par les rues Delord, Tchoupitoulas, Pearl, aujourd'hui Commerce, et Louisa, aujourd'hui Calliope. Le dit terrain mesure, en pied américain, 22 pieds 6 pouces et 5/8 de façade rue Delord, sur 99 pieds 3 pouces et six lignes d'un côté, et 91 pieds 4/8 de pouce et 6 lignes de l'autre côté; le tout d'après un plan de L. Surgi, du 15 janvier 1847 et déposé en l'étude de Louis T. Caire, ancien notaire en cette ville, No 19 dans le livre 5 des plans.
3o Un terrain de valeur avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, (ci-devant Faubourg Delord), carré d'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Delord, Pearl, (aujourd'hui Commerce), Louisa, (aujourd'hui Calliope), et désigné par le No 3 d'un certain plan de Charles F. Zemple, député voyer, en date du 6 novembre 1834, et déposé en l'étude de H. B. Cenas, notaire en cette ville. Le dit terrain mesurant 22 pieds 1 pouce et 2 lignes de façade rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de 83 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles, mesure américaine.
Les améliorations consistent en un magasin en briques à trois étages, connu sous le No. 236 rue Tchoupitoulas.
4o Deux terrains de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Louisa, aujourd'hui Calliope, Delord et Pearl, aujourd'hui Commerce, désigné par les Nos. 7 et 8, et mesurant, au pied américain, comme suit:
Le terrain No 8 touche au terrain No 9 et mesure 22 pieds 5 pouces 6 lignes de façade rue Delord; 20 pieds 10 pouces et 4 lignes sur la ligne inférieure; 73 pieds 11 pouces 6 lignes de profondeur du côté du terrain No 9; et 82 pieds 1/2 pouce de profondeur au côté du terrain No 7.
Le terrain No 7 touche au terrain No 8 et mesure 22 pieds 5 pouces et 6 lignes de façade rue Delord; 20 pieds 10 pouces et 4 lignes à l'arrière; 82 pieds 6 pouces de profondeur du côté du terrain No 8; 91 pieds 4 lignes de profondeur de l'autre côté vers la rue Tchoupitoulas.
Les améliorations comprennent un entrepôt d'un étage en briques portant les Nos 70 et 72 rue Delord.
5o Un terrain de valeur, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, carré borné par les rues Magazine, Delord, St-Joseph et Foucher, désigné par le No 8 sur un plan de Joseph Pillié, voyer, en date du 15 mai 1828, et déposé en l'étude de Carlisle Pollock, ancien notaire en cette ville. Le dit terrain mesure, au pied français, 37 pieds 7 pouces de façade rue Magazine, sur une profondeur de 111 pieds 4 1/2 pouces sur la ligne la plus rapprochée de la rue St-Joseph. Là, il est borné par le terrain No 4 et mesure 111 pieds 5 pouces du côté de la rue Delord. Là, il est borné par le terrain No 2 et mesure 37 pieds 7 pouces de largeur à l'arrière. Là, il est borné par les terrains 7 et 8.
Les améliorations comprennent une maison en briques à deux étages, à trois corps de logis, portant les Nos 236 et 238 rue Magazine.
6o Un terrain de valeur avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Calliope (ci-devant Louisa) Pearl (aujourd'hui Commerce) et Delord, désigné par le No 5, et mesurant 21 pieds 11 pouces et 1 ligne de façade rue Tchoupitoulas sur 83 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles, borné d'un côté par le terrain No 4 et de l'autre par le terrain No 6; et à l'arrière par le terrain No 42, d'après un plan préparé par le shérif de la paroisse d'Orléans et déposé dans les archives de M. H. B. Cénas, ancien notaire en cette ville.
Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages connue sous le No 242 rue Tchoupitoulas. Les mesures ci-dessus sont toutes plus ou moins et d'après les plans récents de Stewart et Hoffman, voyers, en date de décembre 1887, et aujourd'hui montrés sur les lieux de la vente.
Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit, portant 8 0/0 d'intérêt avec toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 0/0 payables comptant sur les lieux pour assurer la vente.
Les actes de vente pardevant Alphonse Phillips, notaire, aux frais de l'acquéreur qui paiera les taxes dues et exigibles en 1888.
10 jan—10 15 22 29—5 11 fév

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double

Sur la rue Cleveland, (anciennement Gasquet.)

Succession de Susannah O'Brien,

No 22,974—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux 17 rue Carondelet—SAMEDI, 18 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 13 janvier 1888, il sera vendu à l'encan—
Le Cottage double No 139 rue Gasquet ou Cleveland, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gasquet ou Cleveland, Canal, Derbigny et Roman; le lot est le No 28, et mesure 27 pieds de face sur la dite rue Cleveland, sur 199 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles; il a quelque 9 chambres dans le double corps de logis, 2 citernes, etc., trottoir neuf devant, à proximité du marché, des églises, des écoles et des chemins de fer, un joli site pour de bons locataires.
Conditions—Comptant, 10 pour cent déposé au moment de la vente.
Acte de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Benjamin Ory, notaire public.
15 jan—29, 4, 11, 18 fév.

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Coffre-fort en fer, Railing de bureau, Meubles de bureau, etc.

Bail non expiré, etc.

Dans l'affaire du German American Insurance Company— No. 22,630, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 5 rue Carondelet—MERCREDI, 1er février 1888, à 11 heures du matin, au magasin No 162 rue Commune, près Carondelet, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 20 janvier 1888, il sera vendu à l'encan:
Le contenu du rez-de-chaussée au No 162 rue Commune, conformément à un inventaire déposé à mon bureau.
Conditions—Comptant.
21 jan—21 28 31—fév 1

Succession de Duncan F. Kenner.

No 21,664 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Trois plantations sucrières.

Les habitations Hermitage et Houma

Dans la paroisse Ascension.

La plantation Hollywood

Dans la paroisse Est Baton Rouge.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur. Bureau No 5 rue Carondelet—Le SAMEDI, 11 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu de trois ordres de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C", siégeant à la place de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour, Division "B", actuellement absent sur un congé, datés respectivement le 28 décembre 1887, et le 3 et le 9 janvier 1888, il sera vendu à l'encan, à savoir:
1o La propriété de valeur connue comme la **Plantation Hermitage,** située dans la paroisse Ascension, sur la rive gauche du fleuve Mississipi, près de la ville de Donaldsonville, et composée des morceaux de terre suivants, à savoir:
A.—Un morceau de terre ou une plantation mesurant 32 arpents de face sur le dit fleuve, plus ou moins, avec telle profondeur qui peut y appartenir, les lignes convergentes bornées à la partie supérieure par des terres anciennement de la succession de S. Nabord Braud et à la partie inférieure par les terres de la veuve Louis Colomb, et appartenant maintenant à Kelly Frères.
B.—Un autre morceau de terre situé dans la même paroisse, sur la même rive du fleuve, **juste en face de la ville de Donaldsonville,** et à la partie supérieure des morceaux de terre précédemment décrits, ayant 430 arpents superficiels, plus ou moins, bornés à la partie supérieure par des terres appartenant anciennement à la succession de S. Nabord Braud, et récemment à Anthony Bringier, et à la partie inférieure par des terres appartenant anciennement à J. Braud, Jr.
Les deux morceaux de terre ayant deux mille arpents superficiels plus ou moins.
C.—Un morceau de terre situé dans la paroisse Ascension, rive gauche du fleuve Mississipi, presque en face de la ville de Donaldsonville, connu comme la **Plantation Picayune** borné au-dessus et au-dessous par les deux morceaux de terre décrits ci-dessus, et au fond par les terres de Kelly frères; le dit morceau mesurant sur sa façade sur le dit fleuve Mississipi, six arpents, plus ou moins, et en profondeur trente-sept 1/2 arpents, plus ou moins, ayant environ 230 âcres superficiels, plus ou moins, conformément aux titres.
Tout le morceau de terre **actuellement connu comme la plantation Hermitage,** étant bornée à la partie inférieure par la plantation Bocage, des frères Kelly et appartenant anciennement à Mme Vve Louis Colomb, et à la partie supérieure par la terre de Anthony Bringier, anciennement de la succession de S. Nabord Braud.
Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent ayant deux résidences de première classe, cabanes, maison pour l'économe, de grandes écuries, ateliers pour mécaniciens et résidences; une sucrerie (construite en briques avec toitures doubles) celles-ci de première qualité, avec des bouilloires Babcock & Wilcox et 4 bouilloires cylindres; une machine à bagasse avec feu, un moulin à 3 rouleaux 32x78 pouces, n'ayant pas de supérieur dans l'État; un Globe pan ayant une capacité de 24,000 livres de sucre, avec train ouvert. Aussi (50) cinquante mulets, onze wagons, instruments aratoires, etc.
Cette propriété est en superbe état avec des sèchements sans rivalité, à 100 acres de cannes d'automne plantées et souche et la terre travaillée en automne dans l'intention de planter plus de 100 acres additionnels, et 170 acres de sonches de première année; on estime qu'il y a assez de maïs et de foin pour toute la saison, et une pile de charbon où il y a, croit-on, à 5000 barils.
La sucrerie et les machines sont admirablement adaptées pour une fabrique centrale, et un approvisionnement suffisant pour celle-ci peut être fait dans le voisinage.
2o Vingt-trois centièmes 20|100 (23 20|100) d'un morceau de terre connu sous le nom d'habitations de Houmas & Bruslé, situées sur la rive gauche du fleuve Mississipi, paroisse Ascension, à environ 6 milles au-dessous de Donaldsonville, ayant une façade de 14 1/2 arpents sur le dit fleuve, avec une profondeur de 40 arpents. Les 12 arpents supérieurs ouvrant à environ 30 degrés; le reste de la façade s'étendant entre lignes parallèles. La moitié de l'arpent inférieur étant séparée de la partie supérieure par cent dix-neuf pieds de terre appartenant à feu Ben. Tureaud.
Aussi de la concession double des dits 12 arpents supérieur, selon le cours de la ligne; et en quarante arpents de façade sur la dite rivière, et s'étendant à quarante arpents de profondeur; le tout comprenant 3380 arpents plus ou moins; ensemble avec 23 20|100 centièmes parties de toutes les améliorations, bâtisses, mulets, instruments, machines et autre propriété personnelle appartenant au dit ... Ce qu'il est le moindre dommage parmi les habitations de l'État. La sucrerie est en briques et couverte en ardoises; il y a deux moulins, chacun avec la machine hydraulique régulatrice de McDonald, de clarificateurs et évaporateurs en cuivre, vacuum pan, quatre centrifuges de l'Ouest, chambres chaudes et accessoires, de chars et fer, gandstreepieds, etc. Il y a environ 110 mulets, des wagons suffisamment, des charrues et les instruments ordinaires pour la plantation, etc.
3o Une certaine habitation dans la paroisse d'Est Baton Rouge, à environ 10 milles au-dessous de la ville de Baton Rouge connue comme la Hollywood, ayant environ 1,312 acres. La dite habitation étant bornée au nord par un morceau de terre vendu par D. F. Kenner, à M. Daigre, ainsi qu'on l'a inscrit dans la dite paroisse et par Mulberry Grove et Ouest par le Mississipi. La propriété a une façade sur la dite rivière de 28 arpents (plus ou moins), moins les terres vendues par D. F. Kenner, ainsi qu'il est dit plus haut.
Il y a une excellente résidence sur la propriété et une sucrerie en briques couverte en ardoises renfermant un vacuum pan, open steam train et autres machines pour la sucre. Il y a aussi 30 mulets, six wagons et instruments aratoires, une ferme, écuries, environ 12 cabanes en bon ordre pour habiter sur divers parties de la terre pour être louées aux croppers; une petite quantité de plants de cannes pour planter 20 ou 30 acres et environ 25 acres de souches. Il y a 50 acres en riz l'an dernière et environ 400 acres loués à des fermiers pour planter du coton.
Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur et la balance à un et deux ans de crédit avec 8 pour cent d'intérêt de la date jusqu'à paiement final, la portion à crédit pour des billets de l'acquéreur payables à son ordre, garantis par lien du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. Les actes devra renfermer le 5 pour cent, frais d'avocat. Les améliorations doivent être assurées et la police transférée au vendeur, ensemble avec les clauses de garantie usuelles.
Actes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant N. B. Trist, notaire. Un dépôt de dix pour cent exigé au moment de l'adjudication.
11janv—11,21,28—4,11fév.

Succession de Duncan F. Kenner.

No 21,664—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

Actions, Bons, etc.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, ALBERT PAUL, Encanteur—Bureaux No 5 rue Carondelet.—SAMEDI, 28 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St. Charles, en vertu de deux ordres de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. Wm. T. Houston, juge de la dite Cour, Division B, actuellement en congé, ordres datés respectivement du 3 et 9 janvier 1888, il sera vendu à l'encan:
1o Dix actions du fonds capital de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle Orléans.
2o Dix actions du capital de la compagnie du Gaz de la ville de Jefferson.
3o Deux actions du capital de l'Association de la Variété.
4o Cinq actions du capital du Nouveau Jockey Club de la Louisiane.
5o Une action de cinquante piastres de la Bourse des Produits de la Nouvelle-Orléans, selon le certificat 680, daté du 27 mars 1884.
6o Un bon première hypothèque "Gold construction" du N. O. Pacific Railway Co.
7o Quatre reçus d'un total de $250 pour une action au capital de la Bourse des Sucres de la Nouvelle Orléans.
Condition—Comptant sur transfert.
14jan—14 21 28

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Contenu d'une Epicerie.

Dans l'affaire de Bernard F. Markey vs ses Créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 23,057.

Vente de Syndic Provisoire.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No. 18 rue Bourbon—SAMEDI, 21 janvier 1888, à 10 heures du matin, au local coin des rues Girod et Carondelet, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, en date du 17 janvier 1888, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un assortiment général d'épiceries, vins, liqueurs, étagères installations, réfrigérateurs pour beurre et bière, balance, etc.
Le tout conformément à un inventaire déposé à mon bureau.
Conditions—Comptant avant livraison.
18 jan—18 21 jan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Chevaux, Mulets, Floats, Harnais, etc.

Dans l'affaire de Samuel Picard contre ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—No 22,744.

VENTE DE SYNDIC.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No. 18 rue Bourbon—JEUDI, 26 janvier 1888, à 11 heures du matin, sur les lieux, coin Delord et Los Cicala, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, en date du 13 janvier 1888, je vendrai ce qui suit:
3 Chevaux.
3 Mulets.
4 Floats et divers harnais, etc.
Le tout conformément au memorandum enregistré.
Conditions—Comptant sur les lieux.
15janv—15,21,26.

J'INVITE toutes les personnes désirant prendre des Bains Russes, Turcs et autres à venir visiter mon établissement; ils y trouveront tous les agréments et le confort désirable à des prix modérés.
F. GAUPP.
... rue Conti ...

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le cottage double pour résidence, Nos 481 et 483 rue Sud Remparts entre Euterpe et Terpsichore.

Le cottage à double corps de logis, Nos 374 et 376 rue Sud Franklin entre Erato et Thalie.

Mme Barbara Glaser, veuve Adolph Nikoll vs ses créanciers—No 20,367.

Par ordre de la Cour. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet.—Le SAMEDI, 18 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 9 janvier, 1888. Dossier No 20.367, dans l'affaire de Mme Barbara Glaser, veuve de Adolph Nikoll vs ses créanciers, il sera vendu à l'encan—

PREMIER DISTRICT.

Cottage double rue des Remparts.

1o **Un lot de terre** avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet numéro deux cent quatre-vingt-quinze, borné par les rues des Remparts, Dryades, Euterpe et Terpsichore, désigné par une partie du numéro quinze, sur un plan de J. H. Pilié, voyer, en date du 20 juillet 1840, déposé dans le bureau de A. Mazureau, notaire, et mesurant (mesure américaine) trente-deux pieds de face à la rue des Remparts sur quatre-vingt-quinze pieds de profondeur et borné au fond par le reste du lot numéro quinze.
Les améliorations comprennent **un cottage double en bois recouvert en ardoises,** ayant quelques 6 ou 8 chambres, citernes, hangars, etc.

Cottage double rue Franklin.

2o **Un lot de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro trois cent vingt trois, borné par les rues Franklin Liberté, Erato et Thalie, désigné par le numéro sept, sur un plan de J. H. Pilié, voyer, annexé à un acte pardevant T. L. McCay, notaire, le 20 mars 1841, et mesurant (mesure américaine) trente deux pieds de face à la rue Franklin, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent **un cottage à double corps de logis recouvert en ardoises** avec 6 chambres, corridor, gaz, citernes, etc., de chaque côté.
Conditions—Comptant en passant les titres, 10 0/0 payé comptant sur les lieux; les acquéreurs assumant en outre de leurs enchères, les taxes dues et exigibles en 1888.
Actes de vente pardevant Marcel T. Ducros, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
14 jan—14 22 29—fév 5 12 18

PAR HOEY & O'CONNOR.

Meubles et effets mobiliers.

Montre en or et Bibliothèque.

Succession du Très Rév Mgr P. F. Allen.

No 21,736—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR — NICHOLAS J. HOEY, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet.—JEUDI, 26 janvier 1888, à 11 heures du matin au local No 149 rue du Camp entre les rues Girod et Julie, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 6 janvier 1888, il sera vendu à l'encan, pour le compte de la dite succession:
Tous les meubles de maison et effets mobiliers de la dite succession d'après un inventaire enregistré en Cour comprenant en partie: deux mobiliers de salon et plusieurs mobiliers de chambres à coucher; une montre et chaîne en or, et la bibliothèque du mort, qui peut être vue avant la vente.
Conditions—Comptant avant livraison.
14 jan—14, 15, 21, 26.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magnifiques sites pour bâtir, Nos 292 à 300 rue Magazine.

Occupés actuellement par des écuries, et **Résidence rue Clio.**

Vente en partage, sur conditions libérales à crédit.

Hugh W. Brown vs. Mme A. O. Brown, tutrice, etc.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 22,146.

PAR HOEY & O'CONNOR.—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur.—Bureau, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 21 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 St Charles, en vertu d'un jugement en partage rendu dans l'affaire ci-dessus par l'Honorable Albert Voorhies, juge de la dite Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans le 17 novembre 1887, et signé le 23 novembre, 1887, il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur suivante, à savoir:
1o Quatre terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Constance, Calliope et Gaiennie ou Clio, désignés comme lots Nos 1, 2, 3 et 4, contigus l'un à l'autre et mesurant chaque 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Magazine sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent une grande bâtisse à deux étages et trois rangées de hangars et d'écuries à un étage, le tout connu comme Nos 292 à 300 rue Magazine et occupés actuellement par les écuries du "Singer Manufacturing Co." et se loue à raison de $60 par mois.
2o La bâtisse en briques à deux étages, No. 107 rue Gaiennie ou Clio, dans le même îlet que la propriété décrite ci-dessus, et adjacente au fond à celle-ci. Le terrain est composé de deux lots désignés par les lettres C et D sur une esquisse par De Armas, voyer, et mesure comme suit, à savoir:
Le lot C mesure 33 pieds de face sur la rue Gaiennie ou Clio, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes.
Le lot D adjacent au fond, mesure 29 pieds 9 pouces 5 lignes à l'arrière du dit lot C; sur 16 pieds de profondeur—le tout mesure américaine—la bâtisse est retirée de la rue, avec plateband devant, galeries devant et sur le côté, et quelque 8 chambres ou plus—est occupée par Mme Cronan, payant un loyer de $20 par mois.
Conditions de la vente.—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance à un crédit de un et deux ans en paiements égaux, portant un intérêt de 7 pour cent par ans de la date de la vente jusqu'à paiement final, garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur, avec les autres clauses de garantie usuelles. Les billets seront subdivisés en coupons si on le désire. Un dépôt comptant de 10 0/0 sera fait au moment de la vente.
Actes de vente aux frais de l'acquéreur devant Chas. G. Andry, notaire.
17déc—17 24 31—7 14 21 janv.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée du Troisième District.

Rue Johnson, entre Esplanade et Kerlerec.

Succession de Gustave Patin.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No. 22 019.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—G. G. Fredericks, crieur, bureau, 10 rue Carondelet—SAMEDI, 21 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, daté le 13 décembre 1887, dans la susdite affaire, la propriété de ville ci-après décrite, savoir:
Un terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Johnson, Prieur, Esplanade et Kerlerec, mesurant 32 pieds 8 pouces de façade rue Johnson, sur 119 pieds 1 pouce et 7 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Le dit terrain est désigné par le No 20 sur un plan de J. N. Depouilly, voyer de la ville, en date du 2 octobre 1866; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant un joli cottage double en bois désigné par le No 289 rue Johnson.
Conditions—Comptant; l'acquéreur assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1888, au-dessus du prix d'adjudication; 20 pour cent comptant sur le prix d'achat seront requis au moment de la vente.
Acte de vente pardevant Samson Levy, notaire, 134 rue Gravier, aux frais de l'acquéreur.
17 déc—17 24 31—jan 7 14 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de maître.

Cour de Circuit des Etats Unis 5me Circuit et District Est de la Louisiane—No 10,972.

Cate Kerwin et als vs Hibernia Ins. Co.

C. E. GIRARDEY, Esq., crieur—Bureau No 10 rue Carondelet.—Conformément à un décret de la cour, fait et enregistré dans l'affaire ci-dessus numérotée, le 11 février 1888, je soussigné Maître, C. E. Girardey, crieur, vendra à l'encan au dernier et plus fort enchérisseur pour du comptant, le SAMEDI 11 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, États de la Louisiane la propriété décrite ci-après, à savoir:
Dix lots de terre dans l'îlet borné par les rues Webster, Constance (récemment Live Oak), Patton (récemment Laurel) et la ligne de Burtheville et Bloomingdale, dans le 6me District de cette ville. Les dits lots étant les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 sur un plan dressé par A. G. Blanchard, sous voyer de la ville, ... d'après un ordre de la Cour. Les lots 1, 2, 3, 4 et 5 sont contigus l'un à l'autre et font face à la rue Constance (récemment Live Oak) et mesurent chacun 31 pieds de face, sur 145 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le dit No 1 forme le coin de la rue Constance (récemment Live Oak) et la ligne de Bloomingdale et Burtheville. Les dits lots Nos 6, 7, 8, 9 et 10 sont contigus l'un à l'autre et face à la rue Patton (récemment Laurel) et mesurent chacun 31 pieds 9 pouces de face, sur 145 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Le lot No 10 forme le coin de la rue Patton (récemment Laurel) et la ligne de Burtheville et Bloomingdale.
Conditions de la vente.—L'acquéreur paiera 10 pour cent comptant sur les lieux sur le montant de l'adjudication pour garantir la vente, la balance en signant l'acte.
A. G. BRICE, Maître.
7 jan—7, 14, 21, 28—fév 4, 11.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Aaron Wolf vs. ses créanciers.—No 22,929 Qu'une réunion des créanciers de Aaron Wolf soit convoyée et tenue pardevant W. O. Hart, notaire en cette ville, commençant le 7me jour de Février 1888, à l'effet de voter sur la demande d'un répit de un, deux et trois ans pour payer ses dettes, en paiements égaux et sans intérêt, et que H. H. Bryan, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents du dit Aaron Wolf et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1887.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
1 jan—3f au 7 fév

INSTITUTION CURTO.

Pensionnat et Externat,

Coin St-Philippe et Prieur

L'Ecole de Français et d'Anglais comprend toutes les branches d'enseignement et confiée à des professeurs expérimentés.
Un classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offerts aux élèves sans prix extra.
Il y a un cours d'Espagnol et d'Allemand.
Voeux—

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un terrain propre à bâtir, rue Baronne, près de la rue Polymnie.

Un très beau site sur lequel on peut bâtir, rue Erato, près Carondelet.

Une charmante villa d'été à Mandeville, Lne.

Succession de P. R. Middlemiss, décédé.

A crédit, longue échéance, à l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 28 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, Premier District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division "A", daté du 24 décembre, 1887, dossier No. 22,031 pour le compte de la succession de Peter R. Middlemiss, décédé, à l'encan, il sera vendu—

Rue Baronne.

1o **Un terrain,** situé dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Baronne, Dryades, Euterpe et Polymnie, étant une partie du terrain premièrement No 2; il mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue Baronne sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins, mesure américaine.

Rue Erato.

2o **Deux terrains et demi,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Erato, Clio, Carondelet et Baronne, désignés par les Nos 11 et 12 et une moitié du terrain No 10 à côté; ils mesurent comme suit: Les terrains Nos 11 et 12 mesurent, chacun, 23 pieds de façade rue Erato, sur une profondeur de 108 pieds.
La moitié du terrain No 10 mesure 11 pieds 6 pouces de façade rue Erato, sur une profondeur de 108 pieds, formant une mesure totale de 57 pieds 6 pouces, sur 108 pieds, le tout entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent d'une boutique de charpentier recouverte en ardoise, citerne, lieux d'aisance et un petit bureau portant le No 217 de la rue Erato; un charpentier pendant longtemps y a été établi.
Le hangar sur cette propriété couvre à peu près 9 pieds sur le terrain adjacent et devra être enlevé aux frais de l'acquéreur.

Une villa d'été à Mandeville.

3o **Un terrain,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le village de Mandeville, paroisse St-Tammany, en cet État, carré d'îlet borné par les rues Lac, Lamarque Foy et Claiborne, et mesurant 172 pieds de façade sur la rue du Lac (sur le rivage) sur une profondeur de 475 pieds entre lignes parallèles, s'étendant en arrière de et faisant face à la rue Claiborne.
Les améliorations consistent en un cottage en bois avec bâtisses de dépendances ayant 8 chambres, cap, etc., des galeries de 12 pieds de largeur tout autour de la maison, 2 citernes, écurie et remise, wharf et chambre à bain, 3 Pacaniers, etc., une jolie maison, le tout sera vendu ensemble, avec tout le mobilier et tous les effets mobiliers, conformément à un inventaire enregistré.
Le tout d'après les plans de A. DeArmas, député voyer de la ville, qui peuvent être vus sur les lieux de la vente.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs; le reste à 1 et 2 ans de crédit, également divisé avec 8 pour cent d'intérêt du jour de la vente et toutes les clauses usuelles de sécurité comprenant une hypothèque spéciale avec lien de vendeur, 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets; les polices d'assurances transférées et la clause de non aliénation. Les acquéreurs assumeront en sus de leurs adjudications, les taxes de 1888 et feront un dépôt de 10 0/0 sur les lieux. Les actes de vente pardevant Jos D. Taylor, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
25 déc—25 27—jan 1 8 15 22 28.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un joli cottage

Avec six terrains, rue Colisée.

Sixième District,

Succession de A. W. Hodge, décédé.

A l'encan pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur.—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 28 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, Premier District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, daté du 21 décembre 1887, dossier No 22,701, pour le compte de la succession de A. W. Hodge, décédé, à l'encan, il sera vendu—
Six terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Colisée, Chestnut, Lyon et Bordeaux, désignés par les numéros de 12 à 17 inclusivement, lesquels sont contigus les uns aux autres et mesurent comme suit, savoir:
Le terrain No 12 mesure 27 pieds 6 pouces de façade à la rue Lyon, sur une profondeur de 130 pieds.
Les terrains 13 et 17 inclusivement, sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de façade rue Colisée, sur une profondeur de 100 pieds, le tout en lignes parallèles, mesure américaine.
Les améliorations comprennent un **joli cottage en bois** ayant cinq ou six chambres, citerne, etc.
Conditions—Comptant en passant les titres; 10 0/0 comptant sur les lieux, l'acquéreur assumant les taxes de 1888 en sus de son adjudication.
L'acte de vente pardevant Joseph D. Taylor, notaire aux frais de l'acquéreur.
23 déc—1, 8, 15, 22, 28 jan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un block de maisons avec façade en briques.

Coin des rues Carondelet et Girod.

Rapportant plus de $100 par mois.

Succession de Samuel Friedlander et épouse, tous deux décédés.

Vente pour effectuer un partage.

A l'encan, avec des conditions faciles.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureaux No. 13 rue Carondelet—Le SAMEDI, 4 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St. Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, Premier District de cette ville, en vertu de, et conformément à un jugement de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C", rendu le 2 mars 1887 dans l'affaire de Mme Sarah Hirsch et als. vs Florance Schwabacher et al. No 20204 de la Cour Civile de District, étant un jugement pour effectuer un partage. Laquelle dite affaire est maintenant consolidée avec la succession de Samuel Friedlander et épouse, No. 17,383 Division D. de la dite cour et en vertu d'un décret de la cour, rendu le 12 mars 1887, dans la dite affaire de Mme Sarah Hirsch et als. vs. Florance Schwabacher et al., No. 20,204, Cour Civile de District, Division C. tous deux consolidés, homologuant la procédure de l'assemblée de famille tenue pardevant W. O. Hart, notaire, le 11 mars 1887, en faveur des mineurs Florance Schwabacher et Henry Schwabacher, et les autres ordres rendues dans la dite succession le 29 novembre 1887, Division D, homologuant les délibérations des autres assemblées de famille tenues pardevant le notaire en faveur des dits mineurs, le 23 novembre 1887, sera vendu à l'encan—
Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Girod et Julia, qui forme l'encoignure des rues Girod et Carondelet, et mesure 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue Carondelet sur une profondeur et de face à la rue Girod de 94 pieds 7 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins, au pied américain, conformément au plan à l'emplacement de la vente.
Les améliorations comprennent une rangée de magasins et résidences façade en briques à un étage et couvert en ardoises, connue sous les Nos 163 à 171 1/2 rue Carondelet et 184 à 192 rue Girod avec deux bâtisses en bois dans le fond rapportant ensemble $100 par mois, et bas loués à bail.
Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à 1 ou 1 et deux ans au gré des acquéreurs avec 6 pour cent d'intérêt courant et 8 pour cent d'intérêt éventuel à partir de la date de la vente, ensemble avec hypothèque spéciale et privilège de vendeur et toutes les autres clauses usuelles de garantie, incluant l'assurance et le transfert de la police d'assurance, 5 pour cent honoraires d'avocat, etc., 10 pour cent sera requis sur les lieux, l'acquéreur assumera les taxes pour l'année 1888 en sus de son enchère.
Acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais de l'acquéreur.
1er jan—1 8 15 22 29—4 fév.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un cottage en bois et une grocerie avec un grand terrain, à Greenville, Sixième District.

Succession de John E. Schroeder, décédé.

A l'encan.—Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 28 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St. Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, Premier District de cette ville, en vertu de, et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division "A", daté le 21 décembre 1887. Dossier No. 22.559, pour compte de la succession de John E. Schroeder, décédé, il sera vendu à l'encan—
Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, anciennement Greenville, dans l'îlet No 59, borné par la ligne de la propriété Foucher de Circé, connue actuellement comme le Parc Audubon, les rues Walnut, Féliciana et Louisa et mesure 4 pieds plus ou moins de face à la rue Féliciana (rue 150 pieds de profondeur sur la ligne du dit Parc, et 153 pieds de profondeur et 4 pieds ... la rue Walnut, au fond par un lot de terre vendu par Victor Hébert à J. M. Brabazon.
Les améliorations consistent en un **cottage élevé en bois, couvert en ardoises,** ayant 4 chambres, citerne, etc., et une maison en bois à un étage servant de grocerie.
Conditions—Comptant en passant les titres, 10 0/0 payés comptant sur les lieux; l'acquéreur assumera, en outre, les taxes dues et exigibles en 1888.
Acte de vente pardevant E. Commagère, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
27déc—27, jan1 8 15 22 28

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Otto F. Briede vs. ses créanciers—No 23,021—Ordre de Cour. — Que la cession des biens du pétitionnaire, Otto F. Briede, soit et est acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant R. C. Stockton, notaire, à son bureau, No. 6 rue Carondelet, en cette ville, le SAMEDI, 18 février 1888, à 11 h. A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic, et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que C. Gordon, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle Orléans, 12 janvier 1888.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme,
Jas. D. RANKIN, Député Greffier.
13 janv—3f au 18 fév

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriétés donnant un bon rapport.

No 130 et 132 rue Bourbon entre Toulouse et St Pierre—Double corps de logis.

No. 5, rue Annette entre St. Claude et Marais—Résidence en bois à un étage.

No. 158 rue Galvez entre Dumaine et Ste Anne—Joli cottage.

Cottage élégant dans la ville de Mandeville, paroisse St. Tammany.

Succession de Louise Mathilde Lehmann.

No 22,726—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureaux No. 46 rue Royale—SAMEDI, 28 janvier 1888, à midi, il sera vendu à l'encan, à la **Bourse des Encanteurs,** Nos. 72 et 74 rue St. Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 22 décembre 1887, pour le compte de la dite succession, les propriétés décrites ci-après, à savoir:
1o Un morceau ou une portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situés dans le Faubourg Tremé, Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues **Galvez, Dumaine, Ste. Anne et Johnson,** qui doit être pris à une distance de 76 pieds du coin des rues **Dumaine et Galvez,** la dite portion de terre mesurant, mesure américaine, 30 pieds de face à la rue **Galvez,** sur 33 pieds 4 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, la dite portion de terre étant formée du tout une portion de terre désignée par la lettre A sur une esquisse annexée à un acte pardevant A. E. Bienvenu, le 18 octobre 1870, et de la portion du fond du lot de terre désigné par le No. 10 sur un plan de L. Surgi, daté le 6 janvier 1848, et déposé au bureau de A. Ducatel, notaire, comme plan No. 37, du livre de plans No 3. Étant la même propriété qui a été achetée par Louis Ernest Lehmann, comme tuteur de et pour le compte de son enfant mineure, Louise Mathilde Lehmann de Edouard Hermann Lehmann, d'après un acte de vente exécuté pardevant A. E. Bienvenu, notaire, le 22 avril 1878, et enregistré aux bureaux des aliénations dans le livre 111, folio 473.
Les améliorations comprennent un joli cottage, avec 2 chambres et une cuisine, hangar pour laver, lieux d'aisance, citerne, etc., connu par le numéro municipal **158 rue Galvez.**
2o Un lot de terre, ensemble avec toutes et séparément les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et appartenant, situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues **Annette, Bons-Enfants, (St-Claude,) Marais,** anciennement **Moreau,** et **St-Antoine,** et mesurant, d'après une esquisse dressée par Edgard Pilié, architecte, le 29 février 1884 et annexée à un acte de vente fait par W. A. Bienvenu et autres à Emile Angaud, exécuté pardevant P. E. Théard, notaire, le 31 mars 1884, 30 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Annette sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur mesure américaine. Étant la même propriété que Edward H. Lehmann a acheté comme tuteur de et pour le compte de la mineure Louise Mathilde Lehmann de Emile Angaud, d'après un acte pardevant Omer Villeré, notaire, le 12 juin 1884, enregistré au bureau des aliénations dans le livre 119, folio 583.
Les améliorations comprennent une maison en bois avec toit en ardoises, ayant 4 chambres et un cabinet, une cuisine à un étage avec 2 chambres, deux citernes, waterworks, lieux d'aisance, &c., connue comme le numéro municipal 5 rue **Annette.**
3o Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues **Bourbon, Royale, Toulouse** et **St-Pierre,** mesurant 30 pieds de face à la rue **Bourbon,** sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Étant la même propriété qui a été achetée par Edward H. Lehmann comme tuteur de et pour compte de la mineure Louise Mathilde Lehmann des héritiers et représentants légaux de Louis Müh, d'après un acte pardevant R. J. Ker, notaire, le 7 juillet 1884, enregistré au Bureau des Aliénations dans le livre 121, folio 108. Les améliorations comprennent une maison à double corps de logis avec façade en briques ayant un étage et un attic, ayant au rez-de-chaussée 2 chambres et 1 cabinet de chaque côté, une chambre dans l'attic à chaque corps de logis, gaz partout, une cuisine en bois à un étage avec deux chambres, corridor de chaque côté, deux citernes, waterworks, lieux d'aisance, etc., le tout couvert en ardoises, connus par les numéros municipaux **130 et 132 rue Bourbon.**
4o Une portion de terre située à **Mandeville,** dans la paroisse St-Tammany, en cet État, ayant en mesure française 90 pieds de face à la rue Carroll, sur 166 pieds 8 pouces de profondeur, étant partie de lot No 2 de l'îlet No 26 sur un plan de Brugier daté le 14 janvier 1834 déposé au bureau de feu Félix De Armas, notaire en cette ville, laquelle portion de terre doit être prise à une distance de 210 pieds du coin des rues Lake et Carroll ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et appartenant. Aussi les meubles, effets mobiliers, wharf et cabane à bain qui sont attachés à la propriété décrite ci-dessus.
Étant la même propriété qui a été achetée par Edward H. Lehmann comme tuteur de et pour le compte de la mineure Louise Mathilde Lehmann de Charles Peter Durel, d'après un acte de vente exécuté pardevant Charles J. Théard, notaire, le 16 septembre 1884, et enregistré au bureau des aliénations, livre L, folios 347 à 349 de la paroisse St-Tammany.
Les améliorations comprennent une jolie résidence avec quelque cinq chambres et cabinets, corridor au centre, cuisine, remise et écurie, etc., etc.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance à un et deux ans, en paiements égaux, avec 8 0/0 d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à paiement, et toutes les clauses de garantie usuelles.
Actes de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.
28 déc—28 31 jan 7 14 21 28

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENTS DE CHOIX.

Aux conditions les plus libérales de un tiers ou plus comptant.

Dans les Premier et Quatrième Districts.

A proximité des Eglises, des Ecoles, des Marchés et des lignes de chemins de fer.

Le cottage double pour résidence, Nos 434 et 434 1/2 rue Annonciation.

Le cottage élégant en bois pour résidence, No 40 rue Liberté.

A l'encan.

Succession de Mme B. E. Dumestre.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No. 21,799.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, encanteur, bureau, 9 rue Carondelet.—SAMEDI, 11 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Alley, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E daté le 27 septembre 1887, Dossier No. 21,799, dans l'affaire de la succession de Mme B. E. Dumestre, il sera vendu, à l'encan:
1o **Trois terrains de valeur,** ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gasquet, (récemment Jackson) Liberté, (récemment Tremé) Commune et Marais, désignés comme lots numéros "quatre", "cinq" et "six" et partie du lot numéro "neuf". Les dits trois lots mesurant ensemble 72 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes.
Les améliorations comprennent un grand cottage élevé avec corridor au centre, et connu comme le No 40 rue Liberté.
2o **Une portion de terre de valeur,** ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Annonciation, Philip et Chippewa, mesurant, en mesure française, 30 pieds de face à la rue Annonciation, sur 159 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur, plus ou moins, et en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces et 9 lignes de face à la rue Chippewa sur une profondeur de terrain étant la moitié du dit primitif dessin de terrain le lot No 8, sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, le 2 mars 1824, déposé au bureau de Carlisle Pollock, ex-notaire en cette ville.
Les améliorations comprennent un cottage en bois à double corps de logis, connu comme les Nos 434 et 434 1/2 rue Annonciation.
5o **Un lot de terre de valeur,** ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Dryades, Joséphine et Baronne, désigné par le No 21; le dit lot mesurant 32 pieds 8 pouces de face à la rue Jackson sur une profondeur entre lignes parallèles de 102 pieds 7 pouces et 4 lignes.
Les améliorations consistent en un cottage résidence à double corps de logis, Nos 323 et 323 1/2 rue Jackson.
Les mesures ci-dessus sont conformément à de récents plans dressés par Williams & Patton, voyers, datés octobre 1887, et sont toutes, plus ou moins, en mesure américaine.
Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt, et toutes les clauses de garantie usuelles; 10 pour cent payés comptant sur les lieux pour assurer la vente.
Actes de vente pardevant Joseph D. Taylor, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
10jan—10 15 22 29 fév 5 11

Succession de Jacob Wild.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 23,009—Division D.—Attendu que Annie Wild a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jacob Wild, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
14 janv—14 18 22

Succession de Thomas Stoddard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 21,925—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Henry Renyssen et Richard Mulvey, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
10janv—10,15,19

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriété améliorée dans le Premier District.

Coin des rues Gravier et Galvez.

Succession de Lawrence Kenney.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 20,877.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, 25 février 1888, à midi, il sera vendu, à l'enchère publique à la **Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St. Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place,** en vertu de, et conformément à un ordre de l'honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 18 janvier 1888, pour le compte de la dite succession la propriété décrite ci-après, à savoir:
Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues **Gravier, Galvez, Perdido et Johnson,** désigné par le No 7, sur un plan dressé par L. Reizenstein, le 6 mars 1867, déposé au bureau de Wm J. Castell, notaire public, pour la dite ville. Le dit lot de terre formant le coin des rues **Gravier et Galvez,** et mesurant d'après le dit plan 30 pieds de face à la rue Galvez, sur une profondeur et une façade rue **Gravier** de 100 pieds entre lignes parallèles, étant la même propriété achetée par Alexandre Hauch, d'après un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire public, le 11 avril, 1871.
Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance à un ou deux ans, à l'option de l'acquéreur, garantie par hypothèque spéciale et lien du vendeur, ensemble avec toutes les clauses de garanties usuelles, ayant trait à l'assurance, aux frais d'avocat, frais et dépenses, etc. La partie à crédit du prix d'achat portera intérêt à 8 pour cent par an de la date jusqu'à paiement; l'acquéreur assumera le paiement des taxes pour l'année courante 1888.
Acte de vente pardevant Edward Blanchard, notaire, aux frais de l'acquéreur.
21 janv—21 28—fév 4 11 18 25

Meubles, etc.

Succession de Mary Barrett, femme de Wm H. Bourke, No 21,873.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur.—Bureau, No 46 rue Royale. MERCREDI 25 janvier 1888, à 10 heures et demie, il sera vendu à l'encan, No 244 rue Girod, entre Remparts et Dryades, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C," siégeant à la place de l'Honorable William T. Houston juge de ladite Cour, Division "B," actuellement absent sur un congé, le contenu du dit local pour le compte de la dite succession, consistant en partie—
Meubles et autres effets mobiliers, etc.
Conditions—Comptant.
14 jan—18, 21, 25.

Placements d'argent rémunérateurs

Dans des propriétés améliorées du Premier District,

Au coin des rues **Girod** et **Dryades** une bâtisse en briques à un étage au coin même et une en briques à deux étages, façade rue Dryades, occupée comme une épicerie de fantaisie faisant le détail.

Nos **216 et 216 1/2 rue Dryades,** entre Julie et Girod, deux bâtisses à un étage.

Nos **222, 224 et 226 rue Dryades** entre Girod et Julie, deux bâtisses à un étage.

No **244 rue Girod,** entre Remparts et Dryades, maison de résidence en briques à deux étages.

Succession de **Marie Barrett,** épouse de Wm H. Bourke,

No 21,873—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 21 janvier 1888, à midi, il sera vendu à l'encan, à la

BOURSE DES ENCANTEURS

Nos 72 et 74 rue **St Charles,** entre la rue Gravier et l'allée Commerciale en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. Wm T. Houston, juge de la dite Cour, Division B, en congé, la propriété de valeur ci-après décrite pour le compte de la dite succession, à savoir:
1o Un certain morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Girod, Julie, Philippa et Circé (aujourd'hui Remparts) désigné par le No Un sur un plan de M. Harrison, daté du 4 mai 1845 et déposé en le bureau de H. B. Cenas, ancien notaire de cette ville, et le terrain mesure, au pied américain, 24 pieds 7 pouces de façade rue Girod, sur 65 pieds 4 pouces et 4 lignes de façade rue Philippa, formant le coin des rues **Philippa et Girod,** acquis par achat du Dr E. Rabasse, par acte pardevant G. Drouet notaire, le 6 octobre 1876.
Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage, occupée par J. M. Cunningham, comme magasin au détail d'épiceries et buvette; et une bâtisse en briques à deux étages faisant face à la rue **Dryades,** ayant trois chambres, citernes, lieux d'aisance, cabanes à laver et à charbon, qui dans la bâtisse principale forment le coin de la rue; la dite propriété est vendue sujette à un bail expirant le 3 juillet 1888 au taux de $20 par mois, payable mensuellement.
2o Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues **Dryades, Julie, Girod et Remparts,** mesurant 32 pieds 10 pouces de face à la rue Dryades, sur 85 pieds 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, désignés par les numéros municipaux 216, 216 1/2 rue Dryades.
Acquis des héritiers de Henry Demasse d'après un acte pardevant Jules F. Meunier notaire public, le 17 juin, 1879.
Les améliorations comprennent une maison en briques à double corps de logis, à un étage, recouverte en ardoises, ayant 6 chambres, ... briquetée, citerne, gaz partout, etc., etc.
Chaque côté est loué $15 par mois. Pas de bail.
3o Une portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues **Girod, Remparts, Dryades et Julie,** mesurant 31 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue **Girod** sur 65 pieds, 4 pouces et 4 lignes de profondeur, désignée comme lot No 4, et une portion du lot No 3, d'après un plan de M. Harrison, le 4 mai 1845, et déposé au bureau de **H. B. Cenas,** ex-notaire en cette ville.
Acquis par achat de Wm. Ware et autres d'après un acte pardevant G. O. Proot, notaire, le 13 juin 1883.
Les améliorations comprennent une résidence élégante en briques à deux étages, connue par le numéro municipal **244 rue Girod,** avec une bâtisse en briques à deux étages attenant à la dite résidence, ayant en tout quelque six chambres, petite galerie, cour briquetée, hydrant, grande citerne sur fondation en briques, hangar au fond, parterre sur les côtés, etc., etc.
4o Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues **Dryades, Girod, Remparts et Julie,** et mesurant, en mesure française, 60 pieds de face à la rue **Dryades,** sur 90 pieds de profondeur. Acquis par achat de la succession de Nicholas Dabon, d'après un acte passé pardevant O. Drouet, notaire, le 6 avril 1877.
Les améliorations comprennent deux bâtisses à un étage, dont une est toute en briques et l'autre ayant la façade en briques, avec, que.que 4 chambres, citerne, etc., avec une grande porte d'entrée qui divise les deux maisons, connues par les numéros municipaux 222, 224, 226 rue Dryades. Louées ensemble à raison de $40 par mois. Pas de bail.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
Actes de vente pardevant R. C. Stockton, notaire, aux frais de l'acquéreur.
17déc—17 24 31—7 14 21janv.

ACTIONS

DE LA

New Orleans Insurance Company.

Dans l'affaire de la liquidation des affaires de la raison commerciale de

LAFITTE ET DUFILHO,

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No. 18,266.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 21 janvier 1888, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la **Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place,** en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 9 janvier 1888, pour le compte de l'affaire ci-dessus mentionnée:
20 Actions de la New Orleans Insurance Company.
Conditions—Comptant sur adjudication.
10 janv—10, 14, 19, 21

Piano Pleyel—Meubles.

Succession de Louise Mathilde Lehmann.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No. 22,726.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, 46 rue Royale—LUNDI, 23 janvier 1888, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu à l'encan, rue Dauphine, entre Dauphine et Bourgogne, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 22 décembre 1887, pour compte de la dite succession:
Un piano Pleyel—Un assortiment de meubles, etc.
Conditions—Comptant.
11janv—11,14,19,23.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—B. J. West's Son & Co. et Anna Y. West et William Y. West. individuellement et comme membres de la dite raison sociale, vs leurs créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des propriétés des pétitionnaires B. J. West's Son & Co. et William Y. West et Mme Anna Y. West, individuellement, soit et est par le présent accepté par la cour pour le bénéfice de leurs créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée de leurs créanciers soit tenue pardevant Théo. Guyol, Esq., notaire en cette paroisse, le mercredi, 15 février 1888, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des pétitionnaires, de nommer un syndic et voter sur toutes autres questions qui pourraient leur être soumises; et que, dans l'intervalle, toutes les procédures contre les pétitionnaires et leurs biens soient suspendues; et que Martin Voorhies, Esq., soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 9 janvier 1888.
(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme:
W. J. McDONNELL, Député Greffier.
11 jan—3f au 15 fév